

INFO - CONSOMMATION

SERVICE BUDGÉTAIRE ET COMMUNAUTAIRE DE CHICOUTIMI
2422, RUE ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD G7G 1X6
TÉLÉPHONE : 549-7597 - TÉLÉCOPIEUR : 549-1325



Le compostage à la maison !

Le compostage est une excellente façon de transformer à peu de frais vos déchets organiques en un engrais naturel de haute qualité. C'est l'idéal pour enrichir le potager, redonner de la vigueur au gazon ou stimuler la croissance des plantes.

Il suffit de disposer de quelques mètres de gazon ou de terre. Parmi les différentes façons de faire du compostage, vous trouverez forcément un système qui convient bien à vos besoins.

Ce qui est compostable...	Ce qui ne l'est pas...
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pelures de fruits et de légumes ○ Fruits et légumes abîmés ○ Pâtes alimentaires, riz, légumineuses, restes de pain ○ Sachets de thé et de tisane, résidus de café (filtre y compris) ○ Coquilles d'œufs (concassées) ○ Papier journal (décheté, encre noire seulement) ○ Essuie-tout (non blanchis) ○ Cheveux, ongles, plumes, poils d'animaux ○ Résidus de jardin (fleurs fanées, plantes mortes) ○ Plantes d'intérieur et leur terre ○ Feuilles mortes ○ Petites branches déchiquetées, brindilles, aiguilles de conifères ○ Terre et copeaux de bois 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Produits laitiers ○ Os ○ Viandes, poissons, crustacés, coquillages ○ Huiles et matières grasses ○ Feuilles de rhubarbe ○ Contenu du sac d'aspirateur ○ Cendres de bois ○ Matières traitées aux pesticides et autres produits chimiques ○ Mauvaises herbes en graines ou rampantes, plantes malades ○ Litières et excréments d'animaux domestiques ou humains

Source : Protégez-vous Mai 2008



LE COMPTOIR VESTIMENTAIRE ROUSSEL

Veillez prendre note qu'à compter du 25 août, le Comptoir vestimentaire reprend son horaire habituel :

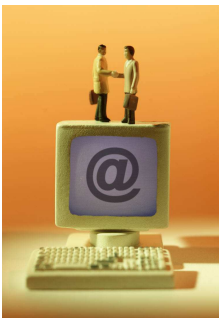
<p>Lundi : 13 h à 16 h Mardi : 13 h à 16 h Mercredi : 10 h à 16 h Jeudi : 10 h à 20 h Vendredi : 10 h à 16 h Samedi : 10 h à 16 h</p> <p>Ouverture sans interruption Téléphone : 418-549-1325</p>

VENTE FIN DE SAISON

Notre vente fin de saison se tiendra
du 2 au 16 septembre 2008.
Il est encore temps de faire de beaux achats
avant l'arrivée de l'automne!

Veillez prendre note que le magasin sera **fermé**
mercredi le 17 septembre pour le
changement de saison.

Acheter sur Internet



Chaque mois, un million de Québécois achètent en moyenne pour 266 millions de dollars sur Internet. On peut faire ses emplettes en toute sécurité si on suit quelques règles :

N'hésitez pas à faire des recherches sur le commerçant. Sur le site Internet d'un commerçant sérieux, vous trouverez un profil de la compagnie, ses coordonnées, ses politiques commerciales. L'adresse Internet d'un site sécurisé commence par «<https://>» et un cadenas apparaît sur la fenêtre de votre navigateur.



Peu importe où se trouve le commerçant, la transaction est réputée conclue à votre adresse et la Loi de la protection du consommateur s'applique. Une entreprise ne peut donc percevoir un paiement avant la livraison du bien que si vous achetez par carte de crédit. Elle doit aussi fournir :

- ❖ une description détaillée du bien ou du service, son prix et tous les frais connexes;
- ❖ une description des frais supplémentaires exigés par un tiers et qui ne peuvent être précisés (dédouanement, frais de courtage, etc.);
- ❖ la date de livraison prévue, les conditions d'annulation, de retour, d'échange ou de remboursement;
- ❖ toutes les autres restrictions ou conditions applicables.

Vous devez pouvoir accepter, refuser ou corriger la proposition avant la conclusion du contrat de vente. Ce dernier doit vous être transmis dans les 15 jours suivants. Si l'entreprise ne respecte pas ces règles, vous pouvez annuler le contrat dans les sept jours suivant sa réception.

Le commerçant a 30 jours pour remplir son obligation. Après ce délai, vous pouvez annuler la vente. L'entreprise dispose alors de 15 jours pour vous rembourser. S'il ne le fait pas, vous avez 60 jours pour demander à l'émetteur de votre carte de crédit la rétro facturation des sommes payées.

Sites de petites annonces

Ne transférez jamais d'argent par le biais de compagnies comme MoneyGram ou Western Union pour des achats sur les sites de petites annonces. Si on vous le demande, il s'agit probablement d'une fraude.

Source : Protégez-vous, Mai 2008

Achats sur 

Avant d'acheter sur le site d'enchères eBay, vérifier si l'évaluation du vendeur est positive. Si le vendeur a une évaluation positive à 98 % ou plus basée sur les commentaires d'au moins 50 acheteurs, le service de paiement sécurisé PayPal vous offre une protection jusqu'à 2 000 \$ en cas de problème. Sinon, votre protection est limitée à 200 \$.

@@

Le Comptoir vestimentaire Roussel cherche à combler ses équipes de bénévoles pour la saison 2008-2009.

Vous aimez le travail d'équipe et être en contact avec le public?
Alors, vous êtes la personne que nous recherchons!

Pour information :
Denise Otis, responsable du Comptoir au 418-549-1325



Ateliers de finances personnelles offerts cet automne.

Pour information et inscription :

418-549-7597

